

## **PROJET REGAIN : LA CFTD NÉGOCIE EN LOCAL**

Le 02 février 2026, des négociations locales sur le projet REGAIN se sont ouvertes au niveau de la DOGSO, c'est à la suite d'une assignation en justice engagée par la **CFTD**, visant à faire respecter l'application de l'accord du 5 mars 2010 relatif à la mobilité et à l'accompagnement des transformations.

Cette action judiciaire, menée après plusieurs sollicitations restées sans réponse, a conduit la juridiction à reconnaître le bien-fondé de notre démarche et à rappeler le caractère pleinement applicable de cet accord.

La tenue de cette négociation n'est donc ni facultative ni opportuniste :

**ELLE EST LE RÉSULTAT D'UN DROIT RECONNU ET D'UNE DÉCISION DE JUSTICE.**



Dans ce cadre, nous attendons que la négociation qui s'ouvre soit réelle, loyale et outillée, et qu'elle ne se limite ni à un simple échange de calendrier ni à une déclinaison descendante de décisions déjà prises.

Au niveau de la DOGSO, le projet REGAIN s'inscrit dans une succession de réorganisations ayant déjà profondément modifié les organisations, les métiers, les collectifs de travail et les conditions d'exercice professionnel.

Les travaux menés au CSEC, ainsi que les éléments issus du dossier de plusieurs centaines de pages transmis aux représentants du personnel, montrent que les impacts ne sont ni théoriques ni homogènes.

**Ils concernent directement :**

- les métiers et compétences, avec des évolutions rapides et parfois difficilement lisibles,
- les parcours professionnels, marqués par des mobilités vécues comme contraintes,
- la charge de travail et l'intensification des activités,
- les conditions de travail et la santé, dans un contexte de risques psychosociaux déjà identifiés,
- et le fonctionnement du dialogue social en période transitoire.

Des spécificités DOGSO sont à prendre en compte.

La déclinaison locale du projet REGAIN à la DOGSO présente par ailleurs des spécificités structurelles qui devront impérativement être intégrées à la négociation.

## Sans être exhaustifs, nous citerons notamment :

- l'organisation et les impacts propres aux UCI Sud-Ouest et Occitanie, avec des choix de management et de regroupement d'activités différenciés ;
- les équipes à portée nationale ou multi-périmètres, rattachées localement mais opérant pour des activités élargies ;
- la structuration spécifique de certains départements (sécurité, environnement, audit, planification, logistique réseau, expérience salariés, performance) ;
- la mutualisation de fonctions RH et support, avec des effets directs sur les salariés concernés.

**Ces éléments imposent une analyse fine et localisée, métier par métier et site par site, et ne peuvent être traités par des réponses standardisées.**

Pour la **CFDT**, cette première réunion doit permettre de poser les bases d'une négociation structurée autour de plusieurs exigences claires :

- une visibilité complète et documentée sur le périmètre REGAIN à la DOGSO, l'organisation cible et l'organisation transitoire ;
- un calendrier réaliste, permettant d'aborder l'ensemble des sujets de fond, et non une négociation expéditive ;
- des engagements clairs de transparence, notamment sur les effectifs, les métiers, les impacts par bassin d'emploi et les hypothèses retenues ;
- la reconnaissance que les sujets de sécurisation des parcours, de formation, de charge de travail, de conditions de travail, de santé et de dialogue social constituent le cœur de cette négociation.

Nous rappelons que l'accord du 5 mars 2010 prévoit explicitement des dispositifs d'anticipation, d'accompagnement et de sécurisation des parcours, qui doivent trouver ici une traduction concrète et opposable.

## **CETTE NÉGOCIATION LOCALE EST ATTENDUE PAR LES SALARIÉS DE LA DOGSO.**

Elle doit permettre de donner du sens, de réduire l'incertitude, et de prévenir des dégradations durables des conditions de travail et de la santé.

**La CFDT abordera ces négociations avec un esprit de responsabilité, mais aussi avec la fermeté nécessaire pour que les engagements pris soient à la hauteur des enjeux humains, sociaux et professionnels du projet REGAIN.**

**Nous sommes donc aujourd'hui pleinement disponibles pour engager une négociation sérieuse, structurée et constructive, à la mesure de ce que les salariés sont en droit d'attendre.**

  
**A LIRE  
ÉGALEMENT :**



**Vos élus CFDT sont là pour vous !  
Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter votre représentant CFDT.**



**Suivez-nous  
sur les réseaux !**